

Une régie comme La Poste peut-elle avancer masquée?

Stratégie Saucissonnant l'information, souvent par canton, l'entreprise de la Confédération est soupçonnée de manque de transparence.

Christophe Passer

christophe.passer@lematindimanche.ch

«Bien sûr que La Poste a attendu le résultat de la votation avant d'annoncer les fermetures d'offices», s'exclame Zeynep Ersan Berdoz, rédactrice en chef du magazine de consommation *Bon à savoir*. Le journal avait l'an dernier été le fer de lance de la campagne pour l'initiative «En faveur du service public», rejetée par 67,6% des Suisses. «Le monde politique s'inquiète enfin de ce qui se passe. En reprenant les arguments d'un texte qu'il a combattu il y a juste un an. Sur La Poste, nous nous étions pourtant trompés: le démantèlement est beaucoup plus important que ce que nous imaginions.» Décortiquage d'une communication.

1 Le saucissonnage

«En 2001, il y avait 3400 offices de poste en Suisse», rappelle Olivier Cottagnoud, à la tête du Syndicat autonome des postiers. Hier, La Poste a annoncé qu'il en resterait 765 en 2020, après que le sort des 459 qui sont immédiatement menacés sera réglé. «Mais La Poste négocie avec les cantons, les communes, et les annonces se succèdent canton par canton», poursuit Olivier Cottagnoud. «Vous vous retrouvez ainsi avec de petites levées de boucliers, pétitions, des élus locaux qui protestent. Tout cela n'a que peu d'impact.» 24 offices sur 56 menacés à Fribourg, 12 sur 47 à Genève, 49 sur 127 dans le canton de Vaud, 15 sur 31 dans le Jura, etc., les annonces ne se font pas le même jour, et laissent les cantons impuissants. Porte-parole de La Poste, Jacqueline Bühlmann explique que cette stratégie est au contraire la preuve que le géant jaune négocie: «En octobre dernier, nous avons annoncé que nous allions continuer à développer le réseau postal, tout en communiquant notre stratégie et les procédures de façon ouverte et transparente. Nous avons également annoncé avoir des discussions avec les 26 cantons. Nous avons tenu compte des préoccupations cantonales sur le développement du réseau postal.»



Susanne Ruoff, directrice de La Poste, tenait vendredi conférence de presse à Berne.

2 La pointe de l'iceberg

«La fermeture des bureaux, ce n'est que la pointe de l'iceberg», poursuit Zeynep Ersan Berdoz. Les fermetures ont des effets en cascade sur d'autres services, aussi bien l'informatique que les ressources humaines, dont on parle très peu. «La loi sur La Poste permet par exemple que 10% des Suisses ne soient au final plus desservis. C'est énorme», dit Olivier Cottagnoud. Pour Zeynep Ersan Berdoz, «elle ne remplit plus, selon moi, sa mission de service universel, en interprétant cette notion comme bon lui semble». Olivier Cottagnoud soupire: «Et la pression sur le personnel devient énorme, il est traité comme quantité négligeable», poursuit le syndicaliste. «Il y a aussi un saucissonnage des licenciements, pour éviter qu'ils ne soient collectifs. Nous avons prévu de lancer des procédures pour licenciement abusif.»

3 Les prix de transfert

Pour Olivier Cottagnoud, ils ne sont pas transparents. Les prix de transfert, ce sont les sommes facturées entre

les services appartenant à La Poste. Par exemple, quand quelqu'un vient au guichet, appartenant au réseau postal, pour ouvrir un compte postal chez PostFinance. «On fait en sorte que cela rapporte le moins possible au réseau, de façon à maintenir un déficit justifiant la poursuite du démantèlement.»

4 La novlangue

Pour Zeynep Ersan Berdoz, «il est tout à fait normal que La Poste se modernise, voire qu'elle privatise certains secteurs. Mais sa mission de service public doit être redéfinie et préservée.» Ce qui n'empêche pas de souligner que «La Poste est excellente dans sa communication. Elle ne dit pas fermeture, démantèlement. Elle «trans-

«Il y a aussi un saucissonnage des licenciements, pour éviter qu'ils ne soient collectifs»

Olivier Cottagnoud, syndicaliste

forme», «fait évoluer», «développe», utilise un vocabulaire très sophistiqué pour faire passer ses décisions», souligne-t-elle. «En y ajoutant un lobbyisme très efficace au Parlement.»

5 Contenir le Parlement

Certains à Berne commentent tout de même à se demander si une entreprise appartenant à 100% à la Confédération peut agir de façon peu transparente et aussi tournée vers la maximisation du profit. Le conseiller national Dominique de Buman (PDC/FR) a ainsi voté lors de la dernière session une motion du socialiste neuchâtelois Jacques-André Maire destinée à revoir les critères régissant les tournées du facteur dans les localités reculées. «J'attends les explications du Conseil fédéral», explique-t-il, en demeurant prudent: «Il faut éviter le populisme, en cette affaire.» Doris Leuthard ne disait pas autre chose au Parlement, constatant que dire du mal de La Poste devenait à la mode: elle a parlé il y a quelques jours de «Poste bashing». ●

Mécontente, l'UDC repart au combat



Christoph Blocher (à dr.) et les délégués UDC ont de nouveau pris pour cible la libre circulation. Keystone/Georgios Kefalas

Libre circulation Réuni en assemblée hier à Lausen (BL), le parti agrarien a décidé de lancer une nouvelle initiative contre l'immigration avant la fin de cette année.

Il y aura une nouvelle initiative populaire pour limiter l'immigration en Suisse. Mécontents de l'application de son initiative du 9 février 2014, les délégués de l'UDC ont approuvé hier à Lausen (BL) le lancement d'un texte d'ici à la fin de l'année. Les arguments sont les mêmes que pour l'initiative contre l'immigration de masse, approuvée par le peuple le 9 février 2014: à cause de la libre circulation, les infrastructures suisses sont surchargées.

Quelque 800 000 personnes se sont installées en Suisse en 10 ans, a notamment rappelé Adrian Amstutz, chef du groupe UDC aux Chambres. Les investissements et les coûts de cette immigration sont énormes. Il est vital que le pays puisse à nouveau gérer l'immigration de manière souveraine, selon les pontes du parti.

«Affront sans précédent»

Mais le Conseil fédéral a trahi le peuple en ne respectant pas les principes entrés dans la Constitution le 9 février 2014. Les pontes du parti ont une nouvelle fois dénoncé la loi d'application, entérinée par le Parlement, comme un «affront sans précédent au principe de la démocratie», selon les mots de l'ancien conseiller national bâlois Caspar Baader, qui préside le groupe de travail chargé de formuler la nouvelle initiative. Cette fois, le texte ne doit laisser aucune possibilité d'esquiver une mise en œuvre stricte. C'est

pourquoi le groupe de travail, commun entre l'UDC et l'Action pour une Suisse indépendante et neutre (ASIN), prévoit une résiliation de l'accord de libre circulation des personnes, du moins si une renégociation n'est pas possible.

Deux propositions ont été présentées aux 354 délégués présents à Lausen. La première prévoit la résiliation pure et simple de l'accord de libre circulation des personnes dans les 12 mois suivant la votation. La seconde variante se veut plus complète. Dans un premier alinéa, elle répète le principe d'une gestion autonome de l'immigration en Suisse, déjà présent dans l'initiative sur l'immigration de masse acceptée le 9 février. Ensuite, elle interdit la conclusion de nouveaux accords internationaux et l'adaptation de traités existants en contradiction avec cette règle.

Clause guillotine

Enfin, elle permet de conserver l'accord de libre circulation, mais seulement si celui-ci est renégocié dans le sens du principe de gestion autonome. Dans le cas contraire, la résiliation de l'accord est prévue comme solution ultime. Il s'agit, a expliqué M. Baader, de donner la possibilité au Conseil fédéral et au Parlement d'abroger cet accord sans le résilier. Selon lui, l'UE a un intérêt au maintien des accords bilatéraux I, dont fait partie l'accord de libre circulation. Auparavant, Albert Rösti, le président du parti, a évoqué un autre moyen de pression que la Suisse peut faire valoir à Bruxelles: le nouveau milliard de cohésion. «On négocie ou la Suisse ne paye pas», a-t-il lancé sous les applaudissements. **ATS**

Le PLR rejette en bloc la Prévoyance vieillesse 2020

Assemblée Selon les libéraux-radicaux, la réforme des retraites soumise au peuple le 24 septembre est injuste et ne résout aucun problème.

La réforme des retraites a constitué le point fort de l'assemblée des délégués du PLR hier à Granges (SO). Par 256 voix contre 5 et 4 abstentions, ils ont clairement rejeté le projet qui est soumis à votation le 24 septembre. Selon eux, il ne résout aucun problème, est injuste, met en péril les assurances sociales et reporte l'endettement sur les généra-

tions futures. Le système de prévoyance vieillesse doit faire face à de nombreux défis, a souligné le conseiller national tessinois Ignazio Cassis. La durée de vie augmente, on assiste à une flexibilisation de la durée du travail et dans le même temps les marchés financiers ne permettent plus d'obtenir des rendements des placements financiers aussi élevés. Les recettes de la prévoyance vieillesse ont certes été augmentées. Mais avec la réforme soumise au peuple le 24 septembre, on va faire croître encore plus les dépenses, ce qui va provoquer un endettement



La présidente du PLR, Petra Gössi, lors de l'assemblée des délégués, hier, à Granges (SO). Keystone/Lukas Lehmann

supplémentaire de plusieurs milliards de francs dans les prochaines décennies. Les 70 francs supplémentaires prévus dans la réforme sont une politique de l'arrosoir que le PLR refuse. Les libéraux-radicaux ne disent pas non à une réforme, ils disent non à la réforme soumise au peuple le 24 septembre, a souligné le Tessinois.

Le PLR a «un plan B», a indiqué la conseillère nationale zurichoise Regine Sauter. Il faut procéder à une réforme par «petits paquets» en séparant AVS et LPP. Pour l'AVS, il faut notamment fixer l'âge de la retraite à 65 ans

pour les femmes et les hommes et assurer un financement supplémentaire avec une hausse de 0,6% de la TVA. Pour la LPP, une baisse du taux de conversion est nécessaire avec une compensation pour maintenir le niveau des rentes, a-t-elle ajouté.

La présidente du parti, Petra Gössi, a profité de l'assemblée pour remercier Didier Burkhalter pour son «engagement incommensurable» au Conseil fédéral. «Il a placé la barre très haut pour son successeur. (...) Il a toujours défendu les intérêts publics plutôt que des intérêts particuliers.» **ATS**